Intervention en présence d'amiante
Opérateur

OBJECTIFS

Identifier les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante.
Appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source.
Appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.
Respecter le mode opératoire visant la protection des salariés et celle de l'environnement.

PARTICIPANTS

Opérateurs intervenant sur matériaux et équipements contenant de l'amiante.

PREREQUIS

Attestation d'aptitude médicale au poste de travail prenant en compte le port des équipements de protection respiratoire.

MÉTHODES

Alternance d'exposés et d'études de cas.
Mises en situation sur des plates-formes pédagogiques dans les différentes fonctions.

ÉVALUATION

Evaluations des acquis théoriques et pratiques selon l'exigence des annexes 1 et 2 de l'arrêté du 23 février 2012 en vue de la délivrance d'une attestation de compétence.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

THEORIE

u L'amiante

Caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé

u Les exigences de la réglementation

Interdiction de l'amiante • Prévention du risque amiante • Dispositions relatives à la surveillance médicale, à la fiche d'exposition et à l'attestation d'exposition • Droits individuels et collectifs

u L'identification de l'amiante

Produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante • Méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante

u Appliquer les procédures et méthodes d'intervention

Alerter l'encadrement de la présence éventuelle d'amiante • Procédures de contrôle • Conduite à tenir dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales • Durées maximales d'intervention en zone confinée

u Les équipements de protection

Rôle des équipements de protection collective • Limites d'efficacité et durées de port en continu • Détection de dysfonctionnements.

PRATIQUE

Les méthodes de travail et procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement • Utilisation selon les consignes établies • Mise en place des EPC • Décontamination du personnel et des équipements • Entrée et de sortie de zone • Consignes d'hygiène dans les bases de vie • Conditionnement, étiquetage, stockage, évacuation et d'élimination des déchets.

MODALITÉS

Durée : 2 jours
Prix : 540 € H.T.

Le coût de la formation intègre la mise à disposition des EPI pour le stagiaire.

LES MOYENS DE L'INSTITUT

Une stratégie pédagogique sous l'angle du comportement professionnel

- Les **formations sont conformes** à l'ensemble des dispositions réglementaires en vigueur.
- Le temps largement accordé aux **échanges d'expérience et à la pratique** élargit la palette de compétences des intervenants par l'acquisition d'une culture générale du domaine, d'un savoir législatif et technologique et par l'apprentissage de gestes professionnels dédiés à la prévention du risque.
- La **situation de travail est fortement favorisée** dans l'acquisition et l'application des processus et modes opératoires encadrés par le Formateur.
- Les travaux pratiques sont réalisés **en petits groupes** et comprennent l'aménagement de la zone d'intervention, l'habillage et le déshabillage de chaque stagiaire, la simulation de l'activité professionnelle du stagiaire, le repli des déchets d'amiante et le nettoyage des EPI.

Des formateurs experts

- Les formateurs ont une riche **expérience terrain**. Ils maîtrisent parfaitement les mesures techniques de prévention et d'organisation inhérentes à la démarche d'intégration de la prévention du risque lors d'intervention sur des matériaux contenant de l'amiante.
- Les formateurs complètent leurs apports didactiques lors des ateliers sur les « plates-formes pédagogiques » par des études de cas et leur expérience face du risque amiante.

Des plates-formes pédagogiques sur mesure

- Les chantiers fictifs d'apprentissage sur les plateaux techniques ou en extérieur, comprennent l'ensemble des équipements présents sur les chantiers réels de différentes activités professionnelles.
- Les équipements répondent aux critères normatifs et techniques de sécurité rencontrés en milieu professionnel.
- Le Centre de Formation organise également des formations au sein de l'entreprise ayant des installations adéquates pour mener à bien le « chantier école ».

GUIDE DES FORMATIONS

Catégorie de personnels	Formation préalable	Formation de recyclage
PERSONNEL ENTREPRISE INTERVENANTE		
Encadrement technique Employeur et tout travailleur possédant, au sein de l'entreprise, une responsabilité au niveau des prises de décisions technico-commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques ou contractuels, de la définition, de l'organisation et de la mise en œuvre des spécifications et des moyens techniques	5 jours Stage AMI3	1 jour
Encadrement de chantier Travailleur ayant, au sein de l'entreprise, les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution des travaux, mettre en œuvre le plan de retrait ou de confinement, ou le mode opératoire	5 jours Stage AMI1	1 jour
Opérateur Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures, du mode opératoire	2 jours Stage AMI2	1 jour
Cumul des fonctions d'encadrement technique, d'encadrement de chantier et/ou d'opérateur Personnel amené à cumuler des fonctions d'encadrement technique d'encadrement de chantier et/ou d'opérateur	5 jours (3+2 jours) Stage AMI 4	1 jour
CHEF D'ÉTABLISSEMENT		
Intégration dans la démarche de prévention des risques de ses obligations et responsabilité lors d'opération en présence d'amiante par ses salariés	0,5 jour Stage AMIREGLE page 22	
DONNEUR D'ORDRE		
Maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage des chantiers en présence d'amiante	2 jours Stage AMIDO (voir www.formation-socotec.fr)	